



Le Garde Champêtre

Organe de liaison des Communes Libres de France

Périodique à parution aléatoire au bon vouloir de ses rédacteurs



Numéro 13

Janvier 2020



Éditorial

Chers Amis,
Citoyennes, Citoyens des Communes,
Cités et Républiques Libres de France,

En 2006, nous décidions de créer un journal de liaison dans lequel nous commenterions les événements ayant ponctué l'année précédente. Au regard de nos communes libres, nous l'avons intitulé : *Le Garde Champêtre*. Depuis, notre garde-champêtre a parcouru allègrement les rues de nos villes et de nos villages et, en cette nouvelle année, vous tenez entre les mains le treizième numéro.

Un journal comme le nôtre n'est peut-être plus trop tendance, pour utiliser une expression très XX^e siècle. Aujourd'hui, la technologie a rendu le support papier quelque peu désuet. Les téléphones, les tablettes et toute la pléiade des sites informatiques nous tiennent informés de tout ce qui se passe aussi bien près de chez nous comme à des milliers de kilomètres. Il faut de l'instantané, tellement instantané qu'une information apparaît quand déjà une autre lui ravit la place. Ainsi défile devant nos yeux une multitude d'informations. En fin de journée n'est retenu en mémoire que le dernier message dont nous avons eu connaissance.

Je suis tenté de poser une question fondamentale au regard de cette technologie à grande vitesse : « Qu'allons-nous léguer aux générations suivantes comme archives ? ». Depuis des siècles, nous conservons des documents, tous plus précieux les uns que les autres. Alors, ne sont-ils pas les irremplaçables témoins d'hier ? Les chercheurs, les étudiants, les passionnés les compulsent à longueur de temps. Nous devons bien reconnaître que le support papier, quel qu'il soit, est un trésor du passé utile pour l'avenir.

Notre garde champêtre s'inscrit dans cette lignée. Modeste soit-il, il n'en contient pas moins des informations de nos communes et républiques libres. Demain, après nous, il sera à son tour feuilleté et le lecteur enrichira ses connaissances sur les divers engagements que nous aurons créés, animés, embellis, sauvegardés au fil des années.

Alors la parution de notre journal de liaison n'est pas anodine. C'est pourquoi, je formule le vœu que notre *Garde Champêtre* résiste aux affres du temps et de la technologie. Dans cet espoir, je vous souhaite en mon nom et au nom de l'ensemble des membres du bureau, une bonne et heureuse année 2020.

Le président Gérard Truchet



Le Garde Champêtre, un peu d'histoire...

La police, dans nos campagnes, est assurée depuis le Moyen Âge en la personne du garde champêtre.

Dans les livres d'histoire, il est mentionné dès l'an 900. A cette époque, il est appelé : Messor, Messilier, Mességué etc... ces noms signifiant « Messer » « Moisson », celui qui surveille les moissons. Il est donc le lointain ancêtre d'une longue lignée de gardes ruraux qui deviendront au fil des siècles les gardes champêtres.



C'est par les lois du 23 septembre et du 6 août 1791 qu'est véritablement instauré le corps des gardes champêtres. Puis la loi du 8 juillet 1795 définit le statut officiel du garde champêtre, le rendant obligatoire dans toutes les communes rurales de France.

Lors du recrutement, les gardes champêtres doivent avoir au moins 25 ans, savoir lire et écrire et avoir une bonne condition physique, faire partie des vétérans nationaux ou des anciens militaires pensionnés ou munis de congés pour blessures.

Le garde champêtre est choisi par le maire et son conseil municipal. Enfin, il doit prêter serment devant le juge de paix.

Malheureusement, toutes les conditions d'embauche limitent considérablement le nombre de candidats. De plus, le métier de garde champêtre est très mal rémunéré.

Le maire, de son côté, recherche surtout un homme à tout faire, sûr et fidèle. Souvent les hommes recrutés sont appelés à exécuter une multitude de tâches, autres que celles pour lesquelles la fonction a été créée. En plus de la surveillance des propriétés rurales et forestières ainsi que de la chasse et de la pêche, le garde champêtre se voit attribuer un accroissement de compétences.



Au cours du dernier quart du XIX^e siècle, le garde champêtre, en plus de ses attributions, devient crieur public chargé de proclamer à la cantonade, sur un roulement de tambour ou au son d'une trompe, diverses décisions officielles municipales ou préfectorales. Le tambour, cet instrument militaire, ordonne le rassemblement et appelle à écouter les annonces publiques sur la place du village.



On a sans doute tous, un jour, sur une place de village ou dans un film, aperçu le garde champêtre faisant résonner sous ses baguettes le traditionnel ra-ta-ta-pan du tambour, suivi de son annonce qu'il attaqua par un : « Avisssse... à la population ! ». Enfin, le garde champêtre a parfois aussi été nommé secrétaire de mairie, cantonnier ou fossoyeur.



Les années passant, il abandonne le bicorne au profit du képi. Durant toutes ces époques, le garde champêtre faisait véritablement partie du paysage rural et les contrevenants craignaient l'apparition subite du fameux képi !



En 1958, le garde champêtre n'est plus obligatoire dans les communes rurales, ce qui va porter préjudice à la profession.

Alors commence une lente disparition de nos 30000 gardes champêtres disséminés dans toute la France. A leur départ à la retraite, ils ne seront pas remplacés.



Le Conseil de l'Association

Président	Gérard TRUCHET	République des Canuts
Vice-présidents	Jean-Luc MASSARO	Commune Libre de Magny-Rurange
	Jean-Claude OTTONE	Commune Libre de Saint-Nicolas
	Magali TURC	Commune Libre des Amis de la Gare de Bandal
Secrétaire	Jean-Paul GOURMELON	Commune Libre du Bouffay
Trésorier	Gérard EPINAL	Commune Libre du Vieux-Mans
Responsable Informatique	Didier SITTRE	Commune Libre de la Citadelle
Membres	Bernard PEREGNAUD	Commune Libre du Trech
	Jacques PORTE	Commune Libre des Balmes
	Annick REYNAUD	Commune Libre de Sabatas
	Jean-Paul REY	Commune Libre de Saint-Marcel
	Claude SPIESS	Commune Libre des 3 Maisons

Échos du Conseil

Réunion du 28 septembre 2019- Dix

Étaient présents : Gérard Truchet (République des Canuts), Jean-Paul Gourmelon (Commune Libre du Bouffay), Jean-Luc Massaro (Commune Libre de la Route de Magny), Jean-Claude Ottone (Commune Libre de St-Nicolas), Didier Sittre (Commune Libre de la Citadelle), Bernard Pérégnaud (Commune Libre du Trech), Jacques André Porte (Commune Libre des Balmes), Annick Reynaud (Commune Libre de Sabatas), Jean-Paul Rey (Commune Libre de Saint-Marcel), Claude Spiess (Commune Libre des 3 Maisons).

Excusés : Gérard Épinal (Commune Libre du Vieux Mans), Magali Turc (Commune Libre des Amis de la Gare de Bandal).
Assistaient à la séance : Yves Vignon (Commune Libre de Saint-Marcel), Christian Reynaud (Commune Libre de Sabatas)

Ouverture de la séance à 11 heures 10. Gérard Truchet remercie Jean-Paul Rey et la Commune Libre de Saint-Marcel de nous accueillir et souligne l'intérêt de ces "réunions intermédiaires" qui permettent de reprendre contact dans une atmosphère conviviale et de franche amitié.

Ordre du jour

- Bilan des États Généraux 2018
- Activités de l'Association passées et à venir
- Site de l'Association
- Garde Champêtre
- Préparation des États Généraux 2020

1. Bilan des États Généraux 2018

L'équipe de la Commune Libre de Sabatas a été ravie d'accueillir dans leur petite ville de Chomerac en septembre 2018 les Etats Généraux des Communes Libres de France.

Une participation qui souligne bien le dynamisme des Communes Libres puisqu'avec 16 communes représentées dont 2 nouvelles, les Etats Généraux ont réuni 204 personnes, plus l'équipe de Sabatas forte d'une vingtaine de membres. Nous étions 244 au repas de samedi midi, 237 le samedi soir et 214 le dimanche midi. Le soleil nous a accompagné tous les jours et il fut le bienvenu pour la circonstance.

Le bilan financier s'établit comme suit :

Recettes :

Participation des communes libres	37410€	soit	84.37%
Subvention de la commune, du département et du Crédit Agricole	4000 €		9,02%
Publicité des commerçants et artisans de Chomerac	2550 €		5,75%
Total :	44340 €		

Dépenses :

Repas et boissons	16208.94 €	soit	33,87%
Hôtel	17160.32 €		35,85%
Intervenants extérieurs (spectacle, fanfare, chorale, visite guidée)	4866.38 €		10,17%
Location des cars	3640.00 €		7,60%
Frais divers	5984.91 €		12,50%
Total :	47860,55 €		

Soit un résultat négatif de

44340.00 - 47860,55 = **3520,55 €**



Auquel il convient d'ajouter la valorisation des contributions volontaires en nature :

Gratuité de la salle des fêtes pendant 5 jours, du podium et de la sono le samedi	
pour une somme estimative de	1000 €.
Main d'œuvre des bénévoles pour la préparation et le travail de ces trois Journées	
estimée à 300 heures x 15€	soit 4500 €
Don des toiles pour la fabrication des sacs	
pour la somme de (0.5 m ² x 250 x 25€/m ²)	3125€
Soit un total de	8625 €

Gérard Truchet félicite l'équipe de la Commune Libre de Sabatas pour son excellente organisation et la convivialité de ces Etats Généraux. Il tient à souligner combien ont été appréciées les présences des personnalités : le député et tout particulièrement le maire de Chomérac qui a passé de longs moments avec nous.

2. Activités de l'Association passées et à venir

Quelques informations :

- La République des Canuts rend visite à la commune libre du Mollard dimanche 6 octobre
- La commune libre du P'tit Mur a repris contact et normalement a dû prendre son adhésion auprès de Gérard Epinal.
- Pas de nouvelle de la Commune libre du Careï surtout des nouvelles d'Emile Pistolési.
- Le nouveau Maireur de la République libre de Saint-Phollien est Michel Charlier

3. Site de l'Association

Didier Sittre présente quelques statistiques qui démontrent, avec des chiffres en hausse, que notre site est très bien fréquenté.

Il présente des grands travaux qui ont été entrepris sur le site avec notamment une réécriture de celui-ci en code PHP 7.2. Ces travaux ont un impact direct sur le coût d'hébergement de notre outil de communication.

D'autres chantiers seront entrepris comme la mise en place d'un "Captcha" qui permettra à notre Président de ne plus recevoir de messages indésirables (spam).

Il est dommage que certaines communes Libres n'aient toujours pas mis leurs portails respectifs à jour.

Les Communes Libres qui figurent actuellement sur notre site seront supprimées si elles ne sont pas adhérentes à l'association des Communes Libres de France. Notre trésorier sera sollicité en vue d'obtenir ces informations.

Didier reste à disposition pour aider les novices à faire les mises à jour de leurs sites ou pour fournir les identifiants et mot de passe à ceux qui les auraient égarés.

4. Gard Champêtre

Le Gard Champêtre N° 12 a été publié en janvier 2019 avec le compte-rendu de l'assemblée des Maires et des nouvelles des communes libres des 3 Maisons, la Citadelle, Saint Donat, Saint Marcel, le Pileu, Saint Nicolas, Bandol, le Bouffay et la République des Canuts, soit 9 contributions ce qui reste assez peu.

J-P Gourmelon propose d'inclure à l'avenir une rubrique "Calendrier" des manifestations de l'année à venir dans chaque commune libre à l'aide de listes fournies par celles-ci.

Sur proposition de Gérard Truchet, un article illustré sur l'origine et l'évolution de la fonction de "garde champêtre" (recherches à faire).

Suggestion de J-P Gourmelon : un article "Les Vignes des Communes Libres". Contributions et pilote de l'article souhaités.

Gérard Truchet demande à tous de faire parvenir à J-P Gourmelon des articles concernant une manifestation (10 à 15 lignes + une illustration) pour le 30 novembre afin de nourrir le prochain numéro.

5. États Généraux 2020

Les Etats Généraux auront lieu du 25 au 27 septembre 2020.

Vendredi :

Après-midi distribution des badges et affectation du lieu d'hébergement suivie en soirée d'un casse-croûte campagnard à la salle polyvalente.

Samedi matin :

Sortie des lieux d'hébergements petite collation autour d'un café, thé ou.....blanc défilé en ville aux couleurs de chaque Commune et République Libre, présentation sur la Fontaine Saint Marcel de chaque Association présentes, photos de groupe sous la Porte Historique du quartier.

11 h30 Réception en Mairie avec apéritif offert (voir avec nouvelle municipalité en Mars) de 12 h 30 à 15h30 repas avec sonorisation

Samedi après-midi

15 h 30 Divagations en ville et découvertes de certains lieux (ainsi que le dimanche matin) Cathédrale ; orgue, Chapelle Saint Nicolas, Salon Chinois si finit de restaurer, Musée de DIE et du Diois ; la Forge de Saint Marcel, exposition à la Remise ... visite du vieux quartier, Moulin de l'Aube

17 h30 /18 heures retour aux lieux d'hébergements pour rafraîchissement petit repos

20 heures petit apéritif avant soirée de Gala avec musique et animations et repas autour des saveurs du Pays Diois et de la Drôme

Dimanche matin

Visites des lieux non visités le samedi

10h30 /11 heure réunion du Bureau des Communes et Républiques Libres de France soit salle Marcial Jouvène en Mairie soit à la Remise.

12 h30 repas de clôture des XVII^{èmes} Etats Généraux

Le soir pour ceux qui restent petite collation suivie d'un repas (allégé)



Jean-Paul Rey intervient et signale un problème de réservation avec les hôtels (à cause de La Drômoise épreuve cyclisme) mais qui devrait se régler

Le programme des visites devrait être arrêté prochainement pour les journées du samedi et dimanche. Visites à envisager de la distillerie lavande et d'une cave avec dégustation Clairette de Die.

Jean-Paul Rey souhaite faire parvenir les bulletins d'inscriptions au plus tard en décembre. La participation financière ne devrait pas bouger.

6. Questions diverses

Etats généraux de 2022 :

Pas de candidature déclarée à ce jour. Lors de la dernière assemblée générale à Chomérac, la commune libre du Pileu s'était retirée au profit de celle de Saint-Marcel et ne pouvait pas reconduire sa candidature.

Gérard Truchet évoque plusieurs possibilités :

- Aller visiter nos amis belges à Liège (Commune Libre de Saint-Phollien-des-Prés) qui nous recevraient chaleureusement mais doutent d'avoir la capacité d'organiser l'évènement.
- Bandol (AMIGAR) qui aurait la capacité avec le soutien de communes libres voisines mais ne dispose pas de grande salle. Les gymnases sont occupés sur le temps scolaire et les Etats Généraux devraient être reportés aux vacances d'automne (octobre).
- Il est rappelé la "candidature de secours" de la Commune Libre du Bouffay.

Finances de l'Association.

Gérard Epinal, excusé pour raisons de santé, nous a fait parvenir les informations suivantes :

- Comptes effectués de septembre 2018 à septembre 2019
- Compte de résultat :
 - Produits 1065,67 €
 - Charges : 287,27 €
 - Résultat : 779,40 €

A noter : aucune note de frais pour déplacements.

- Bilan au 31/08 : compte courant - 946,70 €, livret - 1485,37 € - caisse : 109,91 €
- Pas d'état nominatif des cotisations payées ou non. A mettre à jour pour relances éventuelles.

La séance est levée à 12 h 48.

Site Internet

Consultant les détails de fréquentation de notre site internet, force est de constater que celui-ci est très bien fréquenté... et nous en sommes ravis.

Quelques consignes cependant pour que celui-ci soit encore plus valorisé :

- ➔ Une mise à jour des pages des associations locales (au moins une fois par an).
- ➔ L'apposition de l'adresse internet du site sur vos courriers ou sur vos publications : « communes-libres.fr »

Je reste bien sûr à votre disposition pour vous aider dans vos mises à jour : (Didier : 06 08 09 09 95).

Petits Échos de ci de là...



La Commune Libre de Sabatas voyage dans le temps

La commune libre de Sabatas a renoué ce printemps avec les origines des communes libres en organisant une soirée médiévale où moult pâtés aux herbes et desserts à base de miel ont ravi les palais des convives.



Une trentaine de personnes en costumes étaient présentes.

Annick Reynaud



La Commune Libre des Balmes : "Toujours et encore" !

Inscrite dans ses statuts, la générosité n'est pas un vain mot pour l'association de la Commune Libre des Balmes de St-Donat.

Fin janvier 2019, elle a offert un goûter "royal !" aux pensionnaires de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sous forme de galettes des rois et reines.





Rassemblés dans la grande salle d'animation, les résidents ont apprécié les gâteaux, les mandarines, et les boissons.

Les personnes qui doivent rester dans leur service n'ont pas été oubliées, le personnel se chargeant gentiment de porter leurs parts dans les chambres.

Le président Jacques Porte était entouré d'une grande partie des membres de l'association Donatienne, à laquelle s'étaient joints les membres de la Commune Libre de St-Nicolas de Romans sur Isère.

Chaque année à la transition de l'année écoulée et de la nouvelle année, la Commune Libre des Balmes de Saint-Donat est à la fois dans la pensée et surtout dans l'action envers ses concitoyens les plus âgés.

Une grande parenthèse d'échange, de tendresse est réalisée vers eux.

Avant le jour de Noël, une démarche à domicile est entreprise, pour l'ensemble de nos anciens du quartier des Balmes, et même au-delà dans la cité Donatienne...

Résidents seuls, en couple, ou accompagnés à leur domicile, ou bien dans des établissements spécialisés de retraite, ou encore en milieu hospitalier si leur état de santé se dégrade, ils sont tous visités par des équipes de membres de notre association.

Il est à noter que cette démarche prend en compte l'ensemble des Donatiens qui sont hospitalisés.

Pour cela le père Noël "qui fait le bien tout en s'amusant" leur a offert des coffrets de bien-être / lingerie des boîtes de chocolat, et des bouteilles de clairette.

Ils ont tous apprécié la venue du "Père Noël des Balmes".

Cette année, au total plus de 80 colis seront distribués.

Du partage..., des mots, des regards attendrissants, de l'émotion, des larmes... (quelquefois) de leur part. Des instants touchants, et prenants

Pour la bonne cause :

La Commune Libre des Balmes de St-Donat est une association née juste après la seconde guerre mondiale, avec pour sa première année (1946), l'élection de "Miss Liberté", au cours de grandes festivités.

Cette démarche était pour l'époque une grande marque de cœur et de fraternité pour tous.

Et bien ! 73 années plus tard, dans le contexte de la vie actuelle de chacun, l'on s'aperçoit que la devise de notre association "Faire le bien en s'amusant" n'a pris aucune ride, dans ce monde bouleversant où naissent des faits de violence et de misère aux quatre coins de la planète ...



En complément, de ces "actions de cœur" la Commune Libre des Balmes organise chaque année un vide greniers (au printemps), et la Fête de la Libération (au mois d'août).

Gilles Barlet



Commune Libre de St Nicolas

Une année très « chaotique » à la Commune libre de Saint-Nicolas. Nous avons dû annuler successivement la vente du gâteau « le Saint-Nicolas » puis notre concours de pétanque à cause de la canicule.

Nous avons failli aussi annuler la fête de la vigne en Septembre à cause de l'épisode grêle que nous avons subi au mois de Juin.

Malgré cela, la manifestation la plus importante de l'année a eu un immense succès. De nombreuses personnes étaient présentes dont une quinzaine d'élus nationaux, départementaux, communaux. L'animation a été assurée par l'harmonie de la Ste Cécile et la chorale du groupe folklorique Empi et Riaume.



En fin d'après-midi c'est plus d'une centaine de personnes qui a pu déguster la pogne de Romans accompagnée d'un verre de la cuvée 2018 de St Nicolas.

Jean-Claude Ottone



AMIGAR s'escapè aux Salettes

Les amis de la commune libre de la gare de Bandol (AMIGAR) et leur maire perpétuel, Magali TURC en tête, sont allés en vadrouille au Château Salettes.



Accueilli par le maître des lieux, Jean-Pierre Boyer, vigneron membre éminent d'AMIGAR, mais aussi grand maître de l'ordre illustre des chevaliers de Méduse, ils y ont passé une superbe journée.

Ils ont visité son frais caveau et ses dépendances en dégustant ses meilleurs vins, avant de s'installer autour de grandes tables, à l'ombre des muriers platanes, pour y déguster un « aillé mémorable » (aïoli) précédé d'une anchoïade et suivie d'un plateau de fromages et d'un excellent fraisier.



Ensuite, pour digérer, tandis que certains sacrifiaient à un « péniqué » vertical (une sieste) d'autres s'affrontaient à la belote coincée ou aux boules, en évitant, ce qui fût fait, d'embrasser une Fanny à la croupe rebondie....

Une bonne journée dans le respect des traditions locales et de l'amitié.

Magali Turc



Commune libre de Saint-Marcel

Les Gaulois sont dans la plaine

En cette année 2019 en plus de nos animations habituelles nous avons innové pour les journées de l'archéologie du 15 et 16 Juin en créant un camp Gaulois aux pieds des remparts de Die.



Journées agréables ou les membres de l'association présents ont pu faire des démonstrations de créations artisanales.

Hélas, le samedi la pluie, la grêle se sont invitées à notre fête comme elles avaient déjà fait pour la fête de la Transhumance et de la fête Romaine de fin juillet ruinant en partie nos efforts.



En septembre nous avons reçu nos amis du bureau de notre association Nationale des Communes libres de France. Nous espérons réussir notre challenge et vous recevoir dignement du 25 au 27 septembre 2020, afin de vous

faire découvrir notre Patrimoine local et un peu de gastronomie... mais beaucoup d'amitié !

Yves & Jean-Paul



Les Communes Libres par-delà les frontières

Notre escargot avance toujours à une vitesse effrénée et les activités que nous menons chaque année sont diverses et variées.

Toutefois, un des points significatifs que nous pourrions retenir pour l'année 2019, aura sans doute été l'accueil de nos amis de la Commune Libre de St Pholien des Prés de Liège en mai dernier. Après avoir organisé un grand weekend de tourisme et de rencontres amicales pour nos amis des Canuts en 2018, nous avons réitéré cette formule pour la délégation belge forte d'une quinzaine de personnes.

Découverte de Montbéliard, visite des usines Peugeot, visites de quelques lieux historiques ou insolites, réception en Mairie, repas animés et composés de spécialités locales : Voici le bon cocktail proposé à nos compagnons afin de leur assurer d'agréables moments.



La seule invitée surprise aura été l'apparition de la neige, en cette période où le muguet doit être roi. « C'est en voyant les branches d'arbres centenaires cassées et juchant le sol du parc du Pré la Rose qu'alors j'ai compris le pourquoi de la chute des feuilles en automne ! ».

Gageons que ces liens créent et entretenus sans cesse entre les communes libres resteront forts et que l'amitié tissée lors de chaque Etats Généraux demeurera sincère. A très bientôt dans notre contrée verdoyante... A qui le tour ? L'invitation est lancée. **Didier Sittre**



Au Safranier, on « Fait le bien en s'amusant »

2019 a été synonyme de nombreuses manifestations au niveau de notre Commune Libre !!

Comme chaque année, nos anciens ont été mis à l'honneur par un goûter spectacle que nous avons créé.



Après un aïoli géant (220 repas) et la participation aux Florales d'Antibes en mai, nous avons fêté dignement le 14 juillet par le concours de boules carrées dans les rues autour de notre place du Safranier et la vente de pan-bagnat fait par les bénévoles de la Commune Libre.



L'automne a vu passer la soupe au pistou, la fête des vendanges et la fête des châtaignes, manifestations toujours très attendues et appréciées par les Antibois.

L'année se termine par la fameuse «bûche géante», gâteau réalisé avec des centaines de roulés chocolat et confiture, puis décoré.

Chaque année nous battons le record de longueur. Il y a 25 ans elle mesurait 1m50 et en 2018 celle-ci atteignait 15,28 mètres. !!!!



Cette manifestation réunit toujours plus d'un millier de personnes autour d'un morceau de gâteau et d'un bon verre de vin ou de chocolat chaud !!(2000 assiettes distribuées l'an dernier)

Marie-Jo Ducloux





Magny-Rurange Du Carnaval à la Saint-Sylvestre

Corso fleuri des Fêtes de la Mirabelle, défilé St Nicolas, Carnavals, Loto, sont les activités que nous avons organisées.

Notre commune libre est très active tout au long de l'année. Celle-ci débute en avril avec le bal de la princesse du carnaval, où participent de nombreux clubs carnavalesques du Grand Est. Avec Delphine 2^{ème}, nous représentons notre commune libre dans différentes soirées carnavalesques de la région.

Musique des Îles au défilé de la Mirabelle



La saison des carnavals passée, nous commençons à nous activer pour créer le char qui participera au corso fleuri des fêtes de la Mirabelle de Metz. Cette année le thème était la musique, et nous avons choisi les musiques des îles. Nous avons placé sur le char deux maracas, une pirogue tahitienne et un podium avec une danseuse brésilienne, sur des airs de merengue, tamouré et samba.

Défilé de St Nicolas

Tradition Lorraine impose, nous avons eu l'honneur de construire le char de St Nicolas accompagné de ses anges, surtout que ce défilé fêtait les 800 ans de la cathédrale de Metz.



Soirée Beaujolais

Côté animation, nous avons remplacé le bal du Beaujolais Nouveau, qui était en déclin depuis deux ans, par le loto du Beaujolais, près de 400 personnes ont participé à ce jeu, dont nous n'avions plus organisé depuis de nombreuses années. Il est vrai que les lots étaient attrayants, uniquement des bons d'achats, pour un total de 2.100 €.

Soirée de la Saint Sylvestre.

L'année se termine avec l'organisation de la St Sylvestre 2019, complète depuis le 20 novembre. **Jean-Luc Massaro**



J'ai 10 ans... Je suis le Père Noël du Bouffay et j'ai 10 ans ...

Vous pensiez que le Père Noël vivait au Pôle Nord ?

Détrompez-vous : c'est au cœur de la Cité des Ducs qu'il avait élu domicile... dans un village féérique peuplé d'elfes et d'ours et doté d'une cascade givrée, place du Bouffay.



Le Père Noël du Bouffay a fêté ses 10 ans ! Pour l'occasion, du 29 novembre au 5 janvier, la Commune Libre du Bouffay recevait le Père Noël dans un village magique au cœur d'une forêt de sapins.



Tous les mercredis et samedis après-midi jusqu'à Noël, petits et grands pouvaient rencontrer le célèbre bonhomme rouge dans sa maison et se faire prendre en photo à ses côtés. Une conteuse d'histoires,

joueuse d'orgue de barbarie, l'accompagnait.

Samedi 14 décembre, de 17h à 19h, le Père Noël a fait son apparition rue du Vieil Hôpital. Au programme : goûter, chants de Noël et défilé aux lampions avec les chœurs des grandes écoles de Nantes. Il était également possible de le voir, accompagné de ses lutins, les trois dimanches d'ouverture des magasins (1er, 15 et 22 décembre).



En partenariat avec la Commune Libre du Bouffay, la Ville de Nantes avait ouvert la succursale de la poste du Père Noël. Les enfants ont pu venir y déposer leurs lettres : réponse garantie !

Le village accueillait également le manège chenille qui fait, chaque année, le bonheur des petits (et des grands !) nantais avec son décor féérique.

Enfin, les gourmands n'étaient pas oubliés avec un village du pain d'épices, un chalet gourmand accolé à la chenille et un kiosque de gourmandises du Père Noël pour titiller ses papilles... **J.P.G.**



Les 3 Maisons ont tenu leur A.G.

L'assemblée Générale s'est tenue le dimanche 10 mars salle du Foyer Club en présence d'élus de la ville de Nancy - du CCAS - Claude Spiess membre du bureau national et la présence de 110 adhérents. Après l'ouverture de l'Assemblée par le Président, la secrétaire générale Renée Aubry présente le rapport d'activités et Jean-Marc Florence trésorier le rapport financier, suivi du



vérificateur aux comptes Christian Maron, Président du Crédit Mutuel. Après vote les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le renouvellement du bureau a lieu sans de nouvelles candidatures et Raymond Denni repart pour un septième mandat de Président. Claude Spiess fit un résumé de l'historique des Communes et Républiques Libres de France.

L'Assemblée se termina par le pot de l'amitié suivi d'un repas dansant animé par l'orchestre SD Musique



Des nouvelles du P'tit Mur

Après un long moment de silence, la Commune Libre du P'tit Mur nous a fait parvenir les nouvelles suivantes :



La Commune libre du P'tit Mur de La Châtre organise chaque année en février, une randonnée pédestre qui accueille de nombreux marcheurs, certains n'hésitant pas à braver les kilomètres pour participer. Lors de l'édition 2019, privilégiée par la météo, ce sont 283 randonneurs de tous âges, venant de l'Indre, du Cher et de la

Creuse, qui ont emprunté les petites traînes du Boischaud sud et découvert de magnifiques décors hivernaux. Le dixième anniversaire de la randonnée se prépare activement et pour marquer l'évènement, les bénévoles espèrent franchir la barre des trois cents marcheurs.

Tout au long de l'année, plusieurs manifestations sont organisées.

En janvier, la galette des Rois ; en février, la randonnée pédestre ; en mai, la fête des voisins ; la buvette du 14 juillet ; en août, la brocante et artisanat d'art ; en septembre, la vendange de la treille de la liberté et en novembre, la soirée beaujolais nouveau et dégustation de clafoutis réalisés avec les raisins de la vendange. L'association innove en organisant des expositions avec pour objectif de mettre en valeur les artistes, peintres, photographes, documents patrimoniaux ayant un lien avec ce quartier pittoresque.



Projets 2020. Réfection plancher et isolation de la mairie ; 19 janvier, galette des Rois ; 16 février, randonnée pédestre ; 29 mai, Fête des voisins ; festivités du 14 juillet buvette ; 9 août, brocante ; 19 novembre, beaujolais nouveau.

Evelyne Caron

Cette rubrique des "petits échos" est toujours la vôtre.

Faites parvenir au secrétariat (jpmg.goumelson@orange.fr) vos informations,

brefs comptes-rendus d'Assemblées Générales, annonces d'évènements, échos divers... Nous leur ferons une place.



Association des Communes Libres de France - Adresse postale : Mairie du 4^{ème} - 133 Boulevard de la Croix Rousse - 69004 LYON

Présidence : Gérard Truchet - 41, boulevard John Kennedy - 69600 Oullins - Tél. : 04 78 51 95 39

Secrétariat : Jean-Paul Goumelson - 37bis, rue des Grands Noëls - 44230 Saint Sébastien sur Loire - Tél. : 06 09 51 59 01

Trésorerie : Gérard Épinal - La Noë Michel - 72540 Vallon sur Gée - Tél. : 06 87 33 56 71



Au Trech on inaugure... le métro !!!

2019 restera pour notre association une année extrêmement douloureuse. Jean-Pierre Corrèze, notre secrétaire, nous a quittés en mai, à l'âge de 70 ans, terrassé par une crise cardiaque. Nos pensées sont souvent tournées vers lui et bien évidemment vers Marietta son épouse.



Depuis 38 ans, La Commune Libre du Trech organise deux grandes manifestations chaque année : « Le Cabaret du Trech » et un vide grenier « Les Pucés du Trech » qui rajoute un peu de beurre dans les épinards.

Les « Escunlous » Tréchois, fidèles à leur devise « Boire, Aimer, Dormir », peuvent se satisfaire de cette année écoulée, qui peut être qualifiée de très bon cru, tant sur le plan comptable que sur l'état d'esprit déployé.



Tout d'abord, comme première « Gniorle » (histoire racontée en patois (langue d'oc), ou une bonne blague faite), comme l'on dit chez nous, nous avons inauguré, un samedi matin de marché, en présence du maire de Tulle, de

quelques édiles et de la population, la première station de métro de la ville. Station qui, la veille encore, n'était qu'un simple WC public souterrain, mais qui par magie Tréchoise et un peu de travail, est devenu l'entrée du « Métro Popo Litain », station « Javel ».

Notre cabaret a ensuite réuni un peu plus de 1900 spectateurs, payants ou invités, lors des 6 représentations proposées. La «renaturation de la Corrèze» dans la traversée de la ville qui avait précédemment fait beaucoup parler la population, a alors semble-t-il fait rire tout autant.



La nouveauté, cette année, lors du « Marché aux pucés » a été l'organisation d'un jeu concours, ouvert aux exposants mais aussi à toute la ville. Ce jeu consistait à exposer l'objet le plus insolite possible, d'une part, et, d'autre part, à trouver, justement, quel pouvait bien être l'utilisation de chaque objet exposé. Les gagnants du jeu, qui a connu un franc succès et qui sera vraisemblablement reconduit l'an prochain, ont été récompensés par 4 places pour le « Cabaret2020 ».

Les vernissages, régulièrement toutes les 3 semaines, ainsi que d'autres moments autour de Tapas, Paella et farcidures (Plat très local, très prisé des habitants du bassin Tulliste, à base de pommes de terre rappées, refaçonnées en petites boules et cuites dans un bouillon où à précédemment cuit du petit salé) ont bien évidemment réuni les troupes essayant ainsi d'égayer cette année, bien triste par ailleurs.

Aujourd'hui les « Escunlous » sont déjà rentrés dans la préparation du Cabaret 2020 et si quelques amis « Des Communes ou Républiques Libres de France » étaient intéressés pour y assister, qu'ils se manifestent au plus vite sur le site : «Communelibredutrech.fr». Le Titre : « Trech's Anatomy ». Les dates : Les 6, 7, 13, 14 mars à 20h30, le dimanche 8 mars à 15h.

« È qué lé boun dièou vous gardé, percha qui yèou n'ai pas lé tin » (Et que le bon dieu vous garde, parce que moi je n'ai pas le temps !)